

## messages de base

## à propos de la fluoration de l'eau

Le fluor est un minéral qui est présent naturellement dans pratiquement toutes les sources d'approvisionnement en eau, même l'océan. Habituellement, toutefois, sa concentration dans l'eau est trop faible pour prévenir la carie dentaire. C'est pourquoi de nombreuses communautés au Canada en ajoutent une petite quantité pour atteindre la concentration suffisante reconnue pour protéger les dents.

Des spécialistes de la santé reconnus approuvent la fluoration de l'eau, qui représente à leurs yeux une méthode sécuritaire et efficace de lutte contre la carie. Ces spécialistes comprennent l'Association dentaire canadienne, la Société canadienne de pédiatrie, Santé Canada, les Centers for Disease Control and Prevention (centres de contrôle et de prévention des maladies) des États-Unis et l'Organisation mondiale de la Santé.

L'utilisation de dentifrice au fluor est importante, mais elle ne garantit pas une protection optimale contre la carie. Comme le prouvent plusieurs études, la consommation d'eau fluorée procure une protection additionnelle essentielle contre la carie dentaire.

Le Canada est un des pionniers de la fluoration de l'eau dans les communautés. Les responsables des soins dentaires et médicaux des années 1940 ont été des précurseurs et ont contribué aux premières études prouvant que la fluoration réduit considérablement l'incidence de la carie dentaire. Depuis, de nombreux pays ont emboîté le pas.

Le Canada a une tradition d'enrichir les aliments et boissons de vitamines et minéraux pour protéger la santé humaine. Par exemple, de la vitamine D est ajoutée au lait, alors que le pain et les pâtes sont enrichis d'acide folique. La fluoration de l'eau est une mesure supplémentaire visant à favoriser une bonne santé chez les enfants et les adultes.

Les retombées positives de la fluoration sont soutenues par des centaines d'études et près de 70 ans d'expérience. Certaines de ces études ont été effectuées au cours des dernières années.



santé publique

Service de santé publique de Sudbury et du district 705.522.9200, poste 236

sdhu.com

Février 2016